

Mgr Bozo explique la loi naturelle

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 12 octobre 2018



Mgr **Pierre-Antoine Bozo**, évêque de Limoges et membre du groupe de travail des évêques sur les lois de bioéthique, signent tribune dans le [Figaro](#) :

À la faveur de la révision des lois bioéthiques, on lit beaucoup de choses, ces temps-ci, sur la «loi naturelle». Cette loi naturelle fait partie du patrimoine commun à de nombreuses traditions religieuses et philosophiques. L'Église catholique s'y est beaucoup référée. Elle le fait moins. Ce n'est pas tant que la notion serait périmée, mais plutôt que la compréhension commune la déforme souvent. Témoin de cette méprise, l'usage qu'en fait **Luc Ferry** dans sa chronique du Figaro.

Au rebours de ce qu'il y affirme, la loi naturelle ne consiste pas à «prendre la nature pour modèle», ni à ratifier la «compétition cruelle qu'elle impose». Si la nature était de soi normative, comment explique-t-on que l'Église, qui se réfère volontiers à la loi naturelle, défende les plus vulnérables, dans sa doctrine sociale, en toute fidélité aux préceptes évangéliques, prenant ainsi à contre-pied la «compétition cruelle» qui sévit dans la nature? La loi naturelle n'est pas une soumission aux lois physiques de la nature et ne s'impose pas directement à la conscience. Elle fait appel à la raison et au discernement.

Dans la contribution qu'elle a donnée en 2009 sur la question, la Commission Théologique Internationale (catholique) présente la loi naturelle - dont l'Église n'a pas le monopole - comme la capacité qu'ont «les personnes et les communautés humaines, à la lumière de la raison, de discerner les orientations fondamentales d'un agir conforme à la nature même du sujet humain et de les exprimer de façon normative».

Le récent texte des Évêques de France, intitulé «La dignité de la procréation», qui prend position sur la question de la PMA «pour toutes», n'évoque aucune norme naturelle qui imposerait d'elle-même ses conclusions, mais propose «un discernement éthique posé en raison».

Bien loin de remettre en cause les progrès médicaux, qui suscitent l'admiration, ce texte interroge plutôt la responsabilité du législateur sur l'usage des découvertes scientifiques et techniques en ce qui concerne la transmission de la vie, pour le bien de tous et en particulier des plus vulnérables. Si la nature n'est pas de soi normative, les progrès scientifiques techniques devraient-ils l'être davantage? Si la fameuse loi de Gabor - qui veut que tout ce qui est techniquement faisable finit par se réaliser - s'impose, nous avons beaucoup à craindre de l'avenir.

En tout cas, ce n'est pas parce qu'elle serait le fruit des progrès de la technique que les évêques émettent des réserves sur la PMA, c'est parce que sa mise en œuvre elle-même interroge: quid des embryons surnuméraires, de l'anonymat du don, des techniques de sélection et du développement de l'eugénisme libéral qu'elle implique?

Monsieur Ferry, pour mieux prendre ses distances avec «la nature», écrit que «tout ce que ce que l'humanité a fait de grand depuis le siècle des Lumières est pour l'essentiel artificiel, antinaturel». À l'heure où les chercheurs scrutent toujours plus la nature pour y découvrir des secrets cachés qu'elle pourrait reproduire et utiliser, pourquoi opposer l'artifice humain à la nature? Et quand bien même la nature ne dicte pas abruptement ses lois à la conscience humaine, individuelle ou communautaire, faut-il pour autant nous défier d'elle, n'a-t-elle donc rien à nous enseigner? Ne progresserons-nous qu'en l'ignorant?

Les conséquences inquiétantes de nombre de nos réalisations techniques liées aux progrès scientifiques, en matière de climat, de ressources naturelles comme en termes de santé publique sont-elles négligeables? N'y a-t-il pas une intelligibilité du cosmos à laquelle la raison humaine ne devrait pas trop vite se soustraire, un «message éthique contenu dans l'être»? Si les lois de la nature ne sont pas l'instance ultime, ne faut-il pas pour autant les scruter, en faisant œuvre de discernement et de raison?

Ainsi, la perspective d'ouvrir la PMA aux femmes seules et aux femmes vivant en couple homosexuel invite-t-elle à regarder ce que signifient des réalités «naturelles» comme la procréation, la grossesse, la paternité et la maternité, la filiation. Tous ces éléments qui font partie du donné de l'expérience humaine ont-ils une intelligibilité globale, une cohérence? Peut-on s'en affranchir sans conséquences?

La question écologique qui s'invite avec urgence dans notre actualité relativise toute prétention techno-scientifique dominatrice et montre plus que jamais l'importance de mettre en œuvre une capacité d'écoute et de respect face à la nature.